Document generated on 08/10/2025 7:26 a.m.

Relations

RELATIONS

Regard autochtone sur la transition juste

Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo

Number 807, March–April 2020

Comment être justes en sauvant la planète ?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/92931ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Veillette-Cheezo, K.-A. (2020). Regard autochtone sur la transition juste. *Relations*, (807), 20–21.

Tous droits réservés © Relations, 2020

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

capitaux par le biais de campagnes de désinvestissement[1]. Le mouvement pour la transition réussit ainsi à politiser et à amener dans l'espace public la question de l'avenir du capital fossile canadien. Mais tant que le mouvement d'opposition à l'extraction des hydrocarbures restera cantonné dans ces stratégies de « blocage » et de désinvestissement, il ne pourra que contenir et ralentir le développement et la croissance du complexe de capital fossile. Or, la sortie définitive de la dépendance aux sables bitumineux exige bien davantage, à savoir l'expropriation et le démantèlement planifié du secteur des hydrocarbures ainsi que la restauration socioécologique du territoire où a lieu l'extraction. Ces actions sont justifiées et légitimes compte tenu de l'immense coût social et écologique de l'exploitation des hydrocarbures depuis la constitution de l'oligopole des grandes entreprises extractives et exportatrices au XX^{e} siècle.

La stratégie d'*expropriation* cherche à s'attaquer au cœur de cet oligopole et à mettre fin à son hégémonie économique. Elle vise, à moyen terme, la prise de contrôle publique de ses ressources et de son capital dans une perspective de décroissance planifiée de l'activité extractive. À court terme, il s'agit d'éliminer les assises économiques du pouvoir de l'industrie fossile et de ses alliés. L'expropriation peut d'abord passer par la révocation progressive des droits d'extraire concédés par l'État – qui est déjà le propriétaire des ressources. Cela peut se faire par un moratoire visant, dans un premier temps, l'extraction non conventionnelle, puis l'ensemble des hydrocarbures. La stratégie d'expropriation peut aussi viser les profits ou la rente de ressources qu'accumule une entreprise extractive, que ce soit par le biais de la fiscalité ou par un régime de redevances punitif visant la rente (et non le profit, dont les chiffres peuvent être manipulés).

Peut ensuite s'enclencher la phase de *démantèlement* planifié du secteur de la production d'hydrocarbures qui s'accompagne d'une décroissance de la production à mesure que le complexe perd son accès aux gisements ou aux réserves de gaz et de pétrole. C'est un travail immense, car il ne faut pas seulement défaire les infrastructures matérielles, mais également entreprendre un vaste programme de restauration écologique du territoire extractif. Comme la notion de transition juste exige que les travailleurs du secteur, employés directement ou indirectement, ne payent pas le prix de ce démantèlement, on doit donc aussi planifier la reconversion professionnelle de cette main-d'œuvre. L'effort de restauration écologique peut aussi devenir un levier économique et politique pour la restauration de l'autonomie et de la souveraineté des peuples autochtones de la région sur leurs territoires et sur leur destinée.

La réalisation de ces deux stratégies de transition plus offensives est compliquée par la structure particulière de l'État fédéral canadien. Les provinces ont le contrôle sur l'extraction et la valorisation de leurs ressources naturelles, en particulier celles du sous-sol. Donc à moins d'un véritable coup de force du gouvernement central, difficile d'imaginer comment émergera une force sociale capable de contraindre les provinces-clés d'entreprendre l'expropriation et le démantèlement du secteur, d'autant que le mouvement pour la

REGARD AUTOCHTONE SUR LA TRANSITION JUSTE

Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo

L'auteure, de la nation Anishnabe, est artiste, cinéaste et militante autochtone

Que nous dit Wikipédia sur la transition juste ? C'est, entre autres choses, « un cadre élaboré par le mouvement syndical pour englober une gamme d'interventions sociales nécessaires pour garantir les droits et les moyens de subsistance des travailleurs et des communautés lorsque les économies s'orientent vers une production durable, cherchant à éviter le changement climatique en protégeant la biodiversité » (traduction libre), dans un contexte où nous devons adopter des solutions pour contrer le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, peut-on y lire.

Si on retient cette définition, que signifie-t-elle pour les Autochtones, pour qui une relation de respect mutuel et d'équilibre entre la Terre-Mère et ses habitants est fondamentale ? Je ne prétends pas parler pour nous tous, mais je peux vous partager mon interprétation.

Sachant que nous remercions la Terre-Mère de nous accueillir et, qu'en retour, nous veillons à son équilibre et à sa protection, et puisque nos histoires et nos croyances reflètent nos valeurs et notre relation avec le monde qui nous entoure, que peut bien signifier pour nous le terme de la « transition juste » ? Celle-ci trouve-t-elle place au sein de notre monde ?

Une occasion s'est offerte à moi de participer à la COP25 à Madrid, en décembre 2019, avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. J'y ai rencontré des leaders autochtones qui luttent depuis des années, des décennies même, pour la préservation et la protection de l'environnement. Pour bien des communautés autochtones, les luttes environnementales sont aussi des revendications pour la reconnaissance de nos droits humains.

J'ai eu entre autres le grand honneur de faire la connaissance de Tom B.K. Goldtooth, militant pour les droits autochtones. Il est aussi directeur général de l'Indigenous Environmental Network (IEN), qui œuvre depuis 30 ans à l'*empowerment* des Autochtones et au développement de stratégies connues pour la protection de l'environnement tout en promouvant la reconnaissance de nos droits. Il m'a

transition a davantage d'influence dans les provinces qui ont le moins de prise sur la production pétrolière.

Imaginer une économie postcapitaliste

Le Canada, évidemment, ne se réduit pas à son économie extractive, mais comme toute société capitaliste avancée, il a une trajectoire et un mode de vie modelés par une logique de croissance qui repose sur la combustion d'hydrocarbures. C'est une illusion bien québécoise que de penser sortir de cette dépendance au pétrole et au gaz sans trop bouleverser nos modes de vie, en misant sur une transition purement technologique – le remplacement, joule pour joule, de notre consommation d'énergie par de l'hydroélectricité – qui, malheureusement, ne passe pas le test de la justice environnementale et sociale. D'abord parce que l'énergie hydroélectrique n'est propre qu'une fois oubliés les rivières harnachées, les hectares inondés ainsi que les territoires soustraits aux peuples autochtones. Ensuite, parce que même si le Québec adoptait un métabolisme énergétique carboneutre, il ne ferait qu'externaliser ses contraintes environnementales, puisque notre mode de vie énergivore est aussi basé sur une importation massive de biens et de services produits dans des pays moins bien dotés en énergie renouvelable. Nos efforts domestiques seraient ainsi en grande partie annulés par la combustion d'hydrocarbures à l'étranger.

Alain Reno, *Larme de pipeline*, collage, 2020

Sortir de la dépendance aux hydrocarbures nécessite de s'attaquer à notre propre inertie sociale et culturelle et d'imaginer une économie postcapitaliste qui ne dépend pas, pour sa stabilité et sa viabilité, du principe de croissance, qui aura toujours besoin de plus d'énergie. Un projet de transition juste doit incorporer l'ensemble de ces dimensions et tenir compte du fait que le capital fossile et son complexe hégémonique ne pourront que résister de toutes leurs forces à cette transition et tenter d'imposer leur « scénario 2040 ».

1. Voir Bernard Hudon, « Désinvestissement des hydrocarbures : le mouvement se propage », *Relations*, nº 793, décembre 2017.

offert un document intitulé « *Indigenous Principles of Just Transition* » (« Principes autochtones de la transition juste »)[1].

À sa lecture, j'ai d'abord été frappée par le soulagement que m'apportait l'existence d'une perspective autochtone sur le sujet. Ce fut ensuite la facilité avec laquelle je me suis reconnue dans ce qui était écrit. Il est mentionné que la transition juste est une notion récente, mais que pour bien des Autochtones, elle rejoint profondément notre vision du monde et touche notre cœur avant notre esprit.

Nous avons été forcés de nous adapter à un monde allant à l'encontre de qui nous sommes. Nous en avons perdu notre identité et un besoin de guérir est né et est encore très présent au sein de nos communautés. La transition juste, pour les Autochtones, est avant tout un processus de guérison. Parmi les différents principes présentés dans le document de l'IEN, deux ressortent : la réhabilitation des modes de vie et des savoirs traditionnels, et l'autodétermination de nos peuples.

Il est impossible aujourd'hui de retourner à notre mode de vie d'autrefois. Mais c'est en rétablissant notre relation avec la Terre-Mère que nous pouvons guérir de nos blessures, tant passées qu'actuelles. C'est en tendant l'oreille vers nos aînés et vers les gardiens des connaissances traditionnelles et du territoire que nous pourrons avancer et développer ensemble des projets et des solutions adaptés au monde dans lequel nous vivons.

Cela nous amène au principe d'autodétermination, au cœur de la transition juste pour les Autochtones. Lorsque je pense à ce terme, je me rappelle toutes les actions prises par les communautés pour faire valoir leurs droits : le droit au logement, à la nourriture, à la santé, etc. Je pense aux stratégies développées par les communautés pour assurer leur bien-être, et non à celles venant d'un pouvoir extérieur. C'est ce à quoi je pense lorsque je crie les mots « *Land back* » (que l'on pourrait traduire par « Récupérons nos terres ! ») lors de manifestations.

La transition juste nous encourage à soutenir une transition vers une économie et une démocratie vertes et autochtones, en développant par exemple un système d'énergie renouvelable au sein des communautés, ou en restaurant une souveraineté alimentaire.

La transition juste n'est finalement qu'une autre façon de définir les luttes que nous menons depuis des années. En observant tout le chemin parcouru et ce que nous avons réalisé, je garde espoir.

1. Document disponible sur le site de l'Institut, à l'adresse <ienearth.org/justtransition>.